

Avertissement d'inondation

District de North Bay

Mardi 02 juin 2026

12:00 h

Le ministère des Richesses naturelles – district de North Bay avise les résidents de la **région du lac Temagami (mise à jour)** qu'un bulletin de type Avertissement d'inondation a été prolongé jusqu'au mardi, juin 09, 2026 à 16 h.

Les résidents de ces régions doivent surveiller étroitement les conditions aux abords des rives des lacs. Les niveaux et débits d'eau sont en lente diminution, mais restent élevés en raison du ruissellement qui continue de transiter dans les cours d'eau. Des inondations persistent dans certaines régions. Veuillez informer les enfants dont vous avez la responsabilité des dangers possibles et superviser leurs activités près des cours d'eau, ainsi que celles des animaux de compagnie.

Le ministère surveille de près la météo et l'évolution des bassins versants. Des renseignements à jour seront communiqués au besoin.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Description du système météorologique

Selon les prévisions actuelles, les températures de jour devraient demeurer entre 22 et 28 °C, et les températures nocturnes se situer entre 7 et 15 °C au cours des cinq (5) prochains jours. Au cours de cette même période, on prévoit entre 20 et 30 mm de pluie dans la région du lac Temagami, principalement vendredi, avec de plus faibles quantités jeudi et possiblement samedi.

Description des conditions actuelles

Lac Temagami (mise à jour) : En date du 2 juin, le niveau d'eau moyen du lac était de 294,03 m, ce qui continue de demeurer dans la marge de débordement (de 294 m à 294,20 m). Le niveau d'eau des lacs continue de diminuer lentement, mais demeure élevé. Le lac reste sensible à toute précipitation à venir, qu'elle soit prévue ou imprévue.

Les plaisanciers (bateaux, motomarines, canots, kayaks, etc.) sont priés de faire preuve de prudence à proximité des barrages et des secteurs touchés par des niveaux d'eau élevés. Des débris de grande taille (p. ex., billes de bois, quais,

plateformes, etc.) présentent un risque supplémentaire pour la sécurité. Sur le lac Nipissing, les plaisanciers sont priés de se tenir à l'écart des rives et des zones touchées par les inondations, afin d'éviter que les remous causés par les embarcations posent un risque pour la sécurité ou provoquent des dommages à l'environnement, aux propriétés et aux infrastructures.

La végétation a émergé et contribue à atténuer la situation en absorbant l'eau du sol ; toutefois, les niveaux d'eau demeurent élevés.

Les structures comme les maisons, les hangars à bateaux et les quais situés près des lacs et des rivières ou dans d'autres zones inondables et basses qui ont des antécédents d'inondation pourraient être à risque d'inondation. Les résidents des régions en question sont encouragés à surveiller les conditions et à se préparer en conséquence.

Nous encourageons les municipalités, les résidents et les visiteurs, particulièrement dans les basses terres et le long des côtes, à surveiller la situation et à se préparer en conséquence. Les rives et les berges des cours d'eau sont très glissantes et instables en cette période et, lorsque s'y ajoute de l'eau libre froide et à écoulement rapide, elles posent un grave danger.

On encourage tout le monde à se préparer en conséquence et à surveiller de près les prévisions météorologiques locales, les bulletins météorologiques spéciaux et les avertissements, car les systèmes météorologiques peuvent être dynamiques, et les trajectoires de ces systèmes ainsi que la quantité et le type de précipitations peuvent changer.

Ce message demeure en vigueur jusqu'au mardi 9 juin 2026, à 16 h, ou jusqu'à ce qu'il soit mis à jour.

DÉFINITIONS

- **COMMUNIQUÉ SUR LES CONDITIONS DES BASSINS VERSANTS – SÉCURITÉ AQUATIQUE** : indique que des débits forts, de la glace fondante ou d'autres facteurs peuvent être dangereux pour des utilisateurs comme les plaisanciers, les pêcheurs à la ligne et les baigneurs, mais qu'une inondation n'est pas prévue.
- **COMMUNIQUÉ SUR LES CONDITIONS DES BASSINS VERSANTS – PERSPECTIVE D'INONDATION** : préavis d'inondation possible basé sur des prévisions de pluies abondantes, de fonte des neiges, de forts vents ou autre.
- **VEILLE D'INONDATION** : possibilité d'inondation pour des cours d'eau et municipalités en particulier.
- **AVERTISSEMENT D'INONDATION** : inondation imminente ou en cours pour des cours d'eau et municipalités en particulier.

POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE

- Page Web publique du Centre de contrôle des eaux de surface : <https://www.ontario.ca/fr/page/centre-de-contrôle-des-eaux-de-surface>.
- Bulletins d'Environnement Canada : <https://meteo.gc.ca/>
- Il est recommandé de surveiller de près les conditions locales et les prévisions météorologiques d'Environnement Canada.

Shannon Page, bureau du district de North Bay, 705 493-0632

www.ontario.ca/mrn
Available in English